

L'élaboration d'une demande de subvention

ATELIER DU CRIFPE-SHERBROOKE EN COLLABORATION AVEC LE SARIC

Contenu de l'atelier

- ▶ Les programmes de subvention
- ▶ Les critères d'évaluation
- ▶ Les comités d'évaluation
- ▶ Les CV
- ▶ La rétroaction

Les programmes

- ▶ Développement Savoir
- ▶ Subventions Savoir
- ▶ Subventions Connexion
- ▶ Engagement partenarial
- ▶ Développement de partenariat
- ▶ Partenariat

Calendrier des dates limites



Septembre 15 <i>Engagement partenarial</i>	Octobre 15 <i>Subventions Savoir</i>	Novembre 1 ^{er} <i>Connexion</i> 15 <i>Développement de partenariat</i>	Décembre 15 <i>Engagement partenarial</i>
Janvier	Février 1 ^{er} <i>Développement Savoir</i> 1 ^{er} <i>Connexion</i>	Mars 15 <i>Engagement partenarial</i>	Avril
Mai 1 ^{er} <i>Connexion</i>	Juin 15 <i>Engagement partenarial</i>	Juillet	Août 1 ^{er} <i>Connexion</i>

Développement Savoir

- ▶ Deux statuts de chercheurs admissibles
 - ▶ Chercheurs émergents (moins de 6 ans depuis la fin du doctorat ou le premier emploi permanent)
 - ▶ Chercheurs établis: uniquement pour un projet dans un nouveau créneau pour le chercheur
- ▶ Une seule date limite annuelle: 1^{er} février (date interne: 14 janvier)
- ▶ Max 70 000\$ pour 2 ans
- ▶ Contrainte: une seule demande Savoir (Développement Savoir et Subvention Savoir dans la même année civile)
- ▶ Attention: Requiert le **CV commun CRSH!**
- ▶ Taux de succès en 2018: 32%

Subvention Savoir



- ▶ Deux volets:
 - ▶ Volet A: de 7 000\$ à 100 000\$
 - ▶ Volet B: de 100 001 à 400 000 \$
- ▶ Taux de succès en 2017: 47 % (valeur moyenne de 139 839\$)
- ▶ Choix du comité de sélection:
 - ▶ Disciplinaire
 - ▶ Multidisciplinaire humanités
 - ▶ Multidisciplinaire sciences sociales

Subvention Connexion

- ▶ Deux volets:
 - ▶ Événement (jusqu'à 25 000\$): « d'une durée habituelle d'une semaine ou moins » colloque, atelier, séminaire...
 - ▶ Activité de rayonnement (jusqu'à 50000\$): « pour inciter un plus grand public à s'intéresser à la recherche en sciences humaines », débats publics, matériel didactique...
- ▶ Des fonds de contrepartie équivalant à au moins 50 % de la subvention demandée au CRSH sont exigés
- ▶ À noter: les frais d'inscription ne sont pas des fonds de contrepartie admissibles
- ▶ La subvention demandée au CRSH peut inclure une allocation de détachement pour un cocandidat issu d'un OSBL
- ▶ Le candidat principal et les cocandidats doivent fournir le CV CRSH régulier + contributions détaillées + fichier expérience pertinente

Engagement partenarial

- ▶ Pour développer un partenariat nouveau ou existant avec un seul partenaire
- ▶ D'une durée d'un an
- ▶ Maximum de 25 000 \$
- ▶ Fonds de contrepartie supérieurs à 0 (en nature ou en espèces)
- ▶ Lettre d'engagement du partenaire exigée
- ▶ La subvention demandée au CRSH peut inclure une allocation de détachement pour un cocandidat issu d'un OSBL
- ▶ Le candidat principal et les cocandidats doivent fournir le CV CRSH régulier + contributions détaillées + fichier expérience pertinente

Développement de partenariat

- ▶ Pour développer un partenariat nouveau ou existant
- ▶ Durée de un à 3 ans pour un montant de 75 000\$ à 200 000\$
- ▶ Un ou plusieurs partenaires (habituellement plus d'un)
- ▶ Habituellement plus d'un chercheur
- ▶ Cochercheurs universitaires ou collaborateur étrangers admissibles
- ▶ Évaluation par un comité multidisciplinaire
- ▶ Lettre d'engagement du partenaire
- ▶ Preuve de partenariat signée par tous les partenaires au moment de soumettre la demande

Partenariat

- ▶ D'une durée de 4 à 7 ans pour un maximum de 2, 5 millions
- ▶ Équipe d'envergure pancanadienne et internationale comportant de nombreux chercheurs (chercheurs universitaires étrangers admissibles comme cocandidats) et partenaires
- ▶ Évaluation par un comité multidisciplinaire
- ▶ Processus en deux étapes:
 - ▶ Première étape:
 - ▶ pour un maximum de 20 000 \$
 - ▶ Présentation d'un plan de contributions de contrepartie pour un minimum de 35% de la subvention demandée au CRSH
 - ▶ Deuxième étape (sur invitation)
 - ▶ Budget détaillé pour le total du budget demandé ainsi qu'un budget global

Les critères d'évaluation

- ▶ Toutes les demandes de subvention au CRSH sont évaluées en fonction de trois critères dont la proportion relative varie selon les programmes:
 - ▶ Défi: originalité, importance et pertinence de la proposition (inclut les impacts notamment sur la formation des étudiants)
 - ▶ Faisabilité: Réalisme de la proposition et du calendrier; adéquation du budget avec les activités proposées; qualité des plans de mobilisation
 - ▶ Pour les demandes de partenariat: qualité du partenariat
 - ▶ Capacité: CV des membres de l'équipe et expérience pertinente (s'il y a lieu)

Les CV

- ▶ Il ne faut pas confondre :
 - ▶ Le CV CRSH régulier (tous les programmes sauf Développement Savoir)
 - ▶ Formulaire en ligne
 - ▶ Pièce jointe sur les Contributions à la recherche
 - ▶ Pièce jointe sur l'Expérience pertinente (programmes Connexion, Engagement partenarial, Développement de partenariat et Partenariat)
 - ▶ Le CV commun CRSH (programme Développement Savoir uniquement)
 - ▶ Formulaire en ligne (chaque contribution doit être saisie dans le formulaire)
- ▶ Les participants doivent joindre le CV approprié selon leur statut (voir tableau)
- ▶ Les cocandidats non universitaires ne sont pas tenus de joindre le fichier des Contributions à la recherche mais doivent joindre le fichier Expérience pertinente
- ▶ En aucun cas, les collaborateurs ne joignent un CV

Tableau des CV

PROGRAMMES/CV	CV COMMUN CRSH	CV RÉGULIER CRSH	CV RÉGULIER CRSH + EXPÉRIENCE PERTINENTE
<i>Développement Savoir</i>	✓ Candidat et cocandidats		
<i>Subventions Savoir</i>		✓ Candidat et cocandidats	
<i>Connexion</i>			✓ Candidat et cocandidats
<i>Engagement partenarial</i>			✓ Candidat et cocandidats
<i>Développement de partenariat</i>			✓ Candidat et cocandidats
<i>Partenariat</i>			✓ Candidat et cocandidats

La rétroaction

- ▶ L'importance de cibler la rétroaction demandée
 - ▶ Collègues proches: contenu scientifique (méthodologie, références)
 - ▶ Vice-décanat:
 - ▶ Vice-doyen: contenu scientifique; perspective comparative (la demande parmi les autres demandes de la faculté):
 - ▶ Adjointe: budget (salaire des assistants, frais de déplacement, coût de remplacement d'une charge d'enseignement...)
 - ▶ SARIC
 - ▶ Conseillère: argumentation de la demande (repérage des ambiguïtés, imprécisions, cohérence des différentes parties; perspective comparative (la demande parmi les autres demandes de l'UdeS); le CV
 - ▶ Coordinatrice des opérations: conformité de la demande et du CV aux règles du CRSH et de l'UdeS; budget